

Votre Solution Coiffure & Esthétique
Siège social et centrale logistique
BOY DIFFUSION 60 Chemin Carresse 31490 TOULOUSE
Tél. 05 61 14 20 45 Fax 05 61 54 44 46
SAS au capital de 2 201 562 euros RCS Toulouse 399 716 372
IU TVA FR14 399 716 372

Découvrez www.mybeautytraining.com
votre nouveau partenaire formation dédié à la beauté

ETABLISSEMENT MONTAUBAN
420 Avenue André Jorigné
BOY DIFFUSION
82000 MONTAUBAN
Tél. 05 63 22 00 28 Fax
email montauban@boy-diffusion.fr
Siret 39971637200061

Livré à :
L'AUTHENTIQUE COIFFURE

COLON AMANDINE
4 RUE DU LAC DE LERGNE

46090 ARCAMBAL

L'AUTHENTIQUE COIFFURE

COLON AMANDINE
4 RUE DU LAC DE LERGNE

46090 ARCAMBAL

Echéance le 30/05/2026 Paiement : LCR 30 Jours Fin de Mois
Transporteur : CYC LOGISTIQUE Page 3/3

Facture

Date	Numéro pièce	Client	Votre référence	Commercial	R42
16/04/2026	1491622	CB042654		FREDERIC JAULHAC	

Référence	Désignation	Quantité	Prix brut	Remise	Prix net	Montant HT	TVA
106078	SUBTIL BLOND POUD.DECO 8 TONS SACHET 500G	3,00	28,71	35,00%	18,66	55,98	1
106015-30VOL	SUBTIL OXYDANT 3000ML 30VOL	1,00	15,86	35,00%	10,31	10,31	1
131142	GLOBAL LIFT SUPER MASQ.CHX EXTR.SENS.480ML	1,00	38,00	35,00%	24,70	24,70	1
131141	GLOBAL LIFT SH PRE SOIN CHX EXTR.SENS.500ML	1,00	12,00	35,00%	7,80	7,80	1
111054	ALU 15CM/100M/15MICRONS	3,00	11,55	10,00%	10,39	31,19	1
126522	FRAMAR PINCEAU ROSE HB-CC-PINK	3,00	2,54	10,00%	2,28	6,86	1
131952	SUBTIL GEL EXTREME GLUE 150ML	2,00	9,90	35,00%	6,43	12,87	1
127854-HYDRA	SUBTIL SOIN INTEGRAL 10 - 150ML HYDRA	4,00	7,68	35,00%	4,99	19,97	1
	Total Bon de livraison	687,32					
106042-7.43	SUBTIL INFINITE 60ML 7.43	1,00			Article à recommander		

RECAPITULATIF

Produits Techniques
Produits Vente
Accessoires

503,65
145,62
38,05

Total HT % esc. Escompte Eco-contribution
687,32

Base T.V.A Taux Montant T.V.A
687,32 20,00 137,46

T.T.C.
**** 824,78EUR
Facture 824,78

Clause de réserve de propriété

La société reste propriétaire de la marchandise livrée à compter du jour de livraison jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix de vente, les risques de la marchandise incombant néanmoins au destinataire, dès la mise à disposition de celle-ci. Ne constitue pas des paiements, la remise de traites ou de tous titres créant une obligation de payer. En conséquence, en cas de non-paiement, la société est en droit d'effectuer ou de faire effectuer la reprise de la marchandise à la charge du destinataire.

Cette clause fait partie intégrante de nos conditions générales de vente.

Conformément aux articles 441-6 et D411-5 du code de commerce, tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justification, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Règlement par virement, merci de rappeler votre
code client en référence

IBAN : FR76 3000 4024 9700 0109 6874 877
BIC-ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX

A découper et joindre à votre règlement par chèque
Net à Payer : 824,78EUR au plus tard le 30/05/26

Client : CB042654 Facture : 1491622 du 16/04/2026
SAS BOY DIFFUSION TOULOUSE